

# FO

LA FORCE SYNDICALE

**Force Ouvrière**  
**Voies Navigables de France**



Paris, le 1<sup>er</sup> mars 2018

## DECLARATION PREALABLE à la réunion DG/DSC du 1<sup>er</sup> mars 2018

Monsieur le Directeur Général,  
Mesdames et Messieurs  
Camarades,

Voilà bientôt un an que vous avez pris vos fonctions et nous ne savons toujours rien ni de votre lettre de mission ni de vos projets pour VNF. Tout juste avez vous consenti à évoquer avec nous à plusieurs reprises ce que vous appelez les « **attentes sociétales** » auxquelles doit répondre VNF, c'est-à-dire ce que nous, nous appelons avec notre vocabulaire le « **service public** ».

Dans le même temps, **les démarches de destruction des missions et de l'emploi publics** (Action Publique 2022) **avancent à très grande vitesse** et les services ou établissements de notre Ministère (Directions des Routes, METEO FRANCE,...) **subissent des attaques en règle en vue de les anéantir**. Dans ce contexte difficile, quel est l'avenir de notre établissement ?

### **SUITE AU RAPPORT DU CONSEIL D'ORIENTATION DES INFRASTRUCTURES, FORCE OUVRIÈRE S'INQUIÈTE FORTEMENT DE L'AVENIR DE LA VOIE D'EAU DANS NOTRE PAYS !**

En effet, dans ce rapport très volumineux, **les quelques pages consacrées aux voies navigables contiennent de lourdes menaces** pour le service public de la voie d'eau et pour ses personnels puisqu'il y est question d'engager :

**« UNE POLITIQUE DE DÉNAVIGATION »** (quel affreux néologisme !)

sur 20% du réseau. Il en ressort clairement que la voie d'eau n'est absolument pas la priorité du gouvernement. Il est loin le temps du « Grenelle de l'Environnement » !

Les baisses d'effectifs imposées par **Action Publique 2022** sont si importantes que l'établissement se voit contraint non seulement de poursuivre les baisses dans le domaine de l'exploitation et la maintenance, mais de les étendre aux services supports pour atteindre l'objectif qui lui est imposé.

**AUJOURD'HUI, IL EST CLAIR QUE PERSONNE NE SERA ÉPARGNÉ !.....  
..... QU'ELLE SERA LA PROCHAINE ÉTAPE ?**

Dans ce contexte, **Force Ouvrière** réaffirme son attachement au service public de la Voie d'eau et aux personnels qui en ont la charge. C'est pourquoi, pour faire obstacle à cette politique destructive de nos missions, de nos emplois, de nos statuts, génératrice d'emplois précaires donc de misère,

**FORCE OUVRIÈRE APPELLE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS DE VNF, QUEL QUE SOIT LEUR STATUT, À SE MOBILISER ET À FAIRE GRÈVE LE JEUDI 22 MARS 2018.**

Concernant l'intérim, et considérant que tout travail supplémentaire mérite « salaire », il n'est pas concevable qu'il ne soit pas rémunéré ! Pour **Force Ouvrière**, il vous appartient de déterminer avant le 31 mars 2018 les modalités de sa rémunération.

Enfin, **Force Ouvrière** vous demande d'établir les critères de gestion des mutations pour le cycle mobilité en cours avant la tenue des CAP locales des PE-TPE (**Personnels d'Exploitation des Travaux Publics de l'État**).

**Les DSC *Force Ouvrière*  
de l'EPA-VNF**